

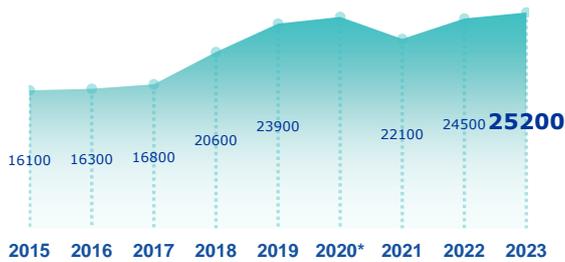


# ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2023

## DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

### Les projets de recrutement



\*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

+ 700



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



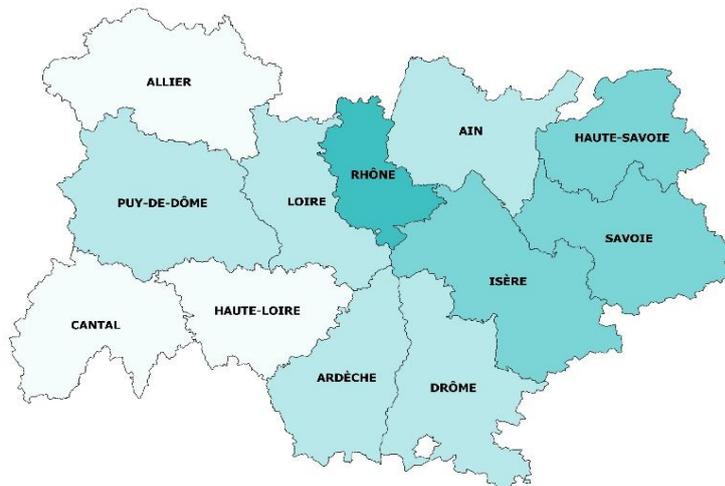
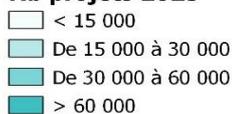
des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



des établissements envisagent de recruter

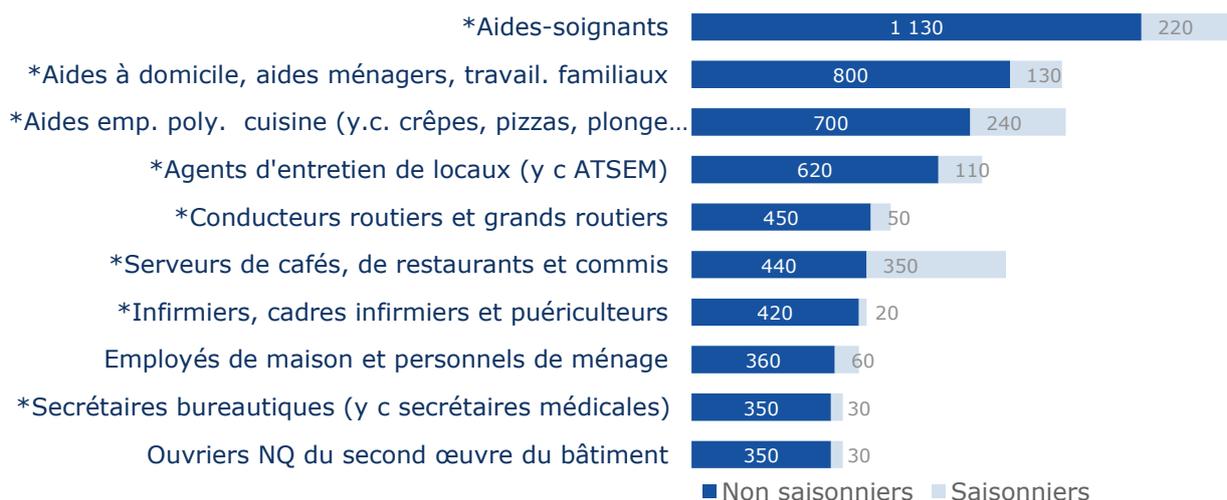
### Répartition par département

#### Nb projets 2023



### TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une \* font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

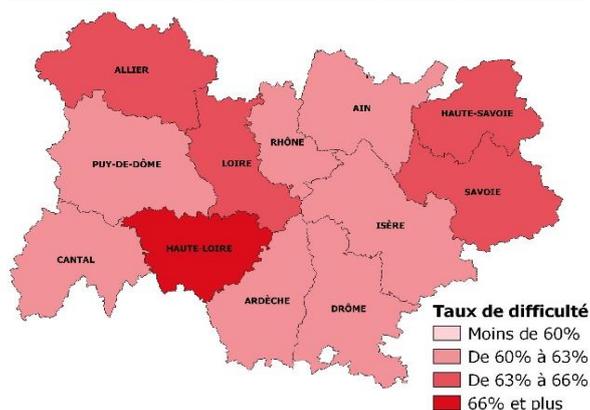


# Répartition par secteur d'activité



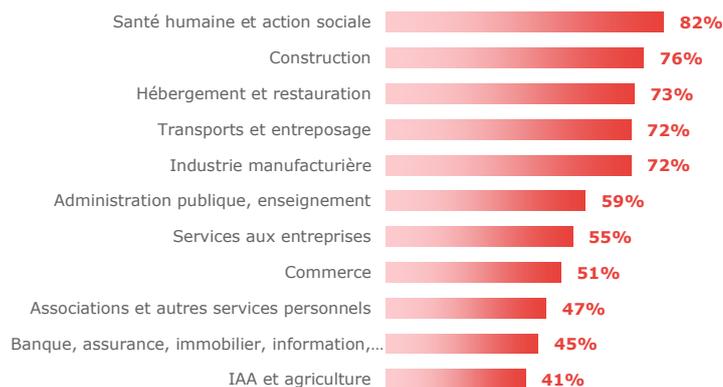
## Les difficultés de recrutement

### Part de projets jugés difficiles par département



### Par secteur d'activité

Département de la Loire



## Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

	Projets 2023	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Dept	Région	
Menuisiers et ouvriers agencement et isolation	160	160	100%	82%	10%
Ouvriers Q de la peinture et de la finition du bâtiment	140	130	98%	85%	0%
Aides à domicile, aides ménagers, travail. familiaux	930	890	96%	87%	14%
Educateurs spécialisés	160	150	96%	65%	27%
Ouvriers Q enlèvement de métal (moulistes, useurs...)	180	170	94%	87%	3%
Plombiers, chauffagistes	300	280	94%	90%	5%
Tech. et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	180	170	93%	55%	4%
Techniciens médicaux et préparateurs	170	160	91%	84%	6%
Soudeurs	130	120	90%	81%	4%
Aides-soignants	1 350	1 170	87%	78%	16%

Lecture: Menuisiers et ouvriers agencement et isolation est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 82% au niveau régional. Par ailleurs, 10% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

### MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2022, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,

- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 303 103 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 231 400 ont été interrogés cette année.

Près de 47 700 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

**Directeur de la publication :** Frédéric TOUBEAU,  
Directeur Régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

**Rédaction :** Service Statistiques, Etudes et Evaluation  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

**Réalisation :** Services Statistiques, Etudes et Evaluation,  
Communication, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

**Contact :** stat.ara@pole-emploi.fr

### EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur :  
[www.observatoire-emploi-ara.fr](http://www.observatoire-emploi-ara.fr)